# Débats et controverses du CORP Aires protégées

**Aires protégées : faut-il s'appuyer sur la réglementation pour les protéger,**

**ou miser plutôt sur la sensibilisation et la mobilisation citoyenne ?**

Mardi 12 octobre de 18h à 19h30

L'adoption en 2020 d'une nouvelle stratégie nationale sur les aires protégées qui intègre désormais les PNR et Natura 2000 et se donne de nouveaux objectifs en termes de couverture spatiale, est l'occasion de s'interroger sur la meilleure façon de protéger nos espaces en 2021.

Elle amène à réfléchir en particulier sur 2 formes bien distinctes de protection : celle qui s'appuie sur des mesures réglementaires qui produisent des interdits, des contrôles et celle qui fait appel à des mesures contractuelles de mobilisation citoyenne au travers la vulgarisation des connaissances, l'éducation des publics... Quelle est la meilleure façon de mobiliser ces outils, de les articuler, pour protéger nos espaces soumis à une dégradation de leur biodiversité, aux effets du changement du changement climatique... et à des attentes souvent diverses de nos sociétés.

Du point de vue des politiques publiques, nous sommes en présence de deux options stratégiques qui font l'objet d'un débat qui va être posé dans ce webinaire.

## Problématique

Les deux options peuvent se résumer ainsi de façon schématique :

- Option 1 : La protection réglementaire de nos espaces est la seule méthode efficace pour enrayer la dégradation de la biodiversité. Les espaces protégés juridiquement enregistrent aujourd'hui l'érosion la plus faible des espèces qui y sont installées. Aussi, faut-il privilégier leur extension par voie réglementaire dans les années qui viennent ;
- Option 2 : La vigilance citoyenne, la vulgarisation des connaissances et l'éducation sont incontournable pour assurer la protection de nos espaces, en profitant de l’attention croissante dont ils bénéficient dans l’opinion publique. Cette approche peut être développée efficacement au travers d'un panel d’initiatives que les PNR ont en partie explorées. L’implication des acteurs locaux est la seule option d'avenir pour tenter d'enrayer le déclin de la biodiversité de nos territoires et d’améliorer la qualité des relations Nature/Société.

Chacune des options fait appel à des outils, des méthodes et un savoir-faire, radicalement différents dont la juxtaposition est compliquée sur un même territoire. Il faut donc choisir.

## Format du webinaire

Il s'agit d'un webinaire ouvert aux membres des conseils scientifiques des Parcs, aux membres du CORP, ainsi qu'aux élus, directeurs et agents des Parcs et de la Fédération et à d'autres invités : habitants, citoyens, usagers de ces espaces, étudiants-chercheurs...

La durée sera d'1h30 maximum.

## Les intervenants :

- **Bernard CHEVASSUS**, Président d'Humanité et Biodiversité, membre du CORP, fera le point sur la création des aires protégées en analysant notamment les engagements français et européens.
- **Serge MULLER**, Professeur du Muséum National d'Histoire Naturelle, président du Conseil national de la protection de la nature, plaidera pour l'option 1.
- **Romain LAJARGE**, Professeur d'Aménagement, École nationale supérieure d'architecture ENSAG / Université Grenoble Alpes, membre du CORP, plaidera pour l'option 2
- **François MITTEAULT**, président du CORP, régulera le débat.

Date
Mardi 12 octobre, 18:00 - 19:30
Documents
Doc invitation Webinaire 12 octobre.pdf
Liens utiles
Inscription en ligne
Contact

François Mitteault : fmitteault@cegetel.net

Marc Lutz : mlutz@parcs-naturels-regionaux.fr